

## Éligibilité

- Les candidats doivent être ressortissants d'un pays membre de la Commission

## Critères de sélection

- Avoir une expérience du fonctionnement des organisations internationales et intergouvernementales.
- Démontrer un haut niveau de compétence et d'expérience avérées en matière de gestion et de direction, notamment dans les domaines suivants :
  - sélection et supervision de personnel administratif, technique et scientifique ;
  - préparation de budgets financiers et gestion de dépenses ;
  - organisation de réunions et d'un service de Secrétariat pour des comités de haut niveau.
- Faire preuve d'une capacité à diriger des processus de changement au niveau du contenu et de la gestion au sein de grandes institutions de portée nationale ou internationale.
- Connaître les questions relatives à l'Antarctique.
- Connaître la gestion de la pêche et/ou de l'écosystème.
- Démontrer sa capacité à diriger et à motiver une équipe de cadres supérieurs et moyens dans un environnement multiculturel, à définir l'orientation stratégique et les priorités du programme, et à planifier, mobiliser et gérer efficacement les ressources afin d'obtenir les résultats escomptés.
- Être titulaire d'un diplôme universitaire ou d'une qualification équivalente
- La maîtrise de l'anglais est essentielle et celle d'au moins une des trois autres langues de la Commission est souhaitable.